

plus ou moins pénible de la mise-bas, tout est rentré dans l'ordre, il suffit pour maintenir les fonctions dans leur état physiologique, d'employer un régime approprié et de simples soins hygiéniques.

Il faut attendre que l'animal plus ou moins secoué par ce travail ait passé quelques heures de repos avant de lui rien donner.

La bête devra donc rester à une diète complète, et contrairement à ce qui se pratique trop généralement, on ne lui donnera de la boisson blanche que deux à trois heures après.

Si, comme il arrive encore assez souvent, l'accouchement a lieu en plaine ou en voyage et qu'il ne soit pas possible d'abriter l'animal immédiatement, on le couvrira s'il fait froid, s'il pleut ou s'il neige, et on le conduira le plus doucement possible dans une écurie ou une étable, on le réchauffera en arrivant et on lui fera une bonne litière.

On évitera la grande chaleur, les courants d'air, toujours pernicieux pour les femelles qui viennent de mettre bas.

Pendant deux jours on ne donnera que des boissons farineuses, tièdes, peu abondantes, peu chargées et répétées quatre à cinq fois par jour.

On ne donnera un peu de nourriture solide que vers la fin de la deuxième journée, pour n'augmenter la ration qu'insensiblement dans la suite.

On se gardera bien de donner des fourrages verts mouillés et des boissons froides.

Tels sont les simples soins à employer pour rétablir les quelques dérangements de santé qui peuvent accompagner et suivre la mise bas, ceux auxquels on doit avoir recours pour prévenir d'autres accidents beaucoup plus graves, auxquels les femelles sont exposées pendant l'état puerpéral, le plus critique et le plus dangereux pour les femelles.

P. CHARLIER,

De la Société impériale et centrale de médecine vétérinaire.—*Journal d'Agriculture pratique*

### Blé-d'Inde à dent de cheval comme plante fourragère.

J'ai appelé plusieurs fois l'attention des agriculteurs sur les avantages immenses de la culture du maïs géant Caragua. On a pu voir aussi, depuis, dans diverses publications, les appréciations éminemment favorables de quelques agronomes distingués et consciencieux, ainsi que les résultats magnifiques, et souvent merveilleux, obtenus par un grand nombre de personnes, qui, sur ma recommandation, ont essayé ce maïs. Je crois encore aujourd'hui être utile et agréable au

public en venant relater ici quelques nouveaux faits, laissant à mes lecteurs le soin d'en tirer eux-mêmes la conclusion.

Voici ce que dit M. Champion : " J'ai expérimenté la culture du maïs géant Caragua, ou à dent de cheval. C'est sur ce dernier que je vais donner le résultat de mes humbles essais pour que, joints à ceux d'éminents agriculteurs, ils puissent servir d'exemple.

Au mois d'Avril, je semai dans un champ sur lequel j'avais fait répandre une faible couche de colombine, environ une pinte de maïs ; chaque grain était disposé en poquets, en lignes espacées de 20 pouces, et chaque poquet distant de 8 pouces. La levée se fit très-bien, et le maïs, que je fis butter, arriva à une hauteur de 9 à 10 pieds.

Voulant me rendre compte de la qualité de ce fourrage par la manière dont les bestiaux l'accepteraient, j'en fis donner à mes vaches qui le mangèrent avec avidité. Les tiges de maïs Caragua étaient notablement plus sucrées que celles du maïs ordinaire que je cultivais les années précédentes.

Ayant besoin pour la première année de faire de la graine, je laissai venir à maturité. Je récoltai dans le courant de septembre ; le grain était bien mûr et les épis très-bien formés, à tel point que, pour environ 1 pinte que j'avais semée, sur un espace de dix perches, j'eus environ 7½ minots de grain.

Quand au rendement en vert je ne puis encore en donner le résultat, mais cette année je compte en faire comme fourrage. " Nous n'avons pas besoin d'attendre le résultat de cette récolte pour connaître ce que nous désirons savoir. En effet, voici ce que déclare avoir déjà constaté, sous ce dernier rapport, M. Mauvif de Montergeon (Maine-et-Loire.)

Vingt perches de maïs Caragua situées en plein champ et dans des conditions complètes de culture courante ont donné 10,000 livres environ de vert ; et c'est bien quelque chose de pouvoir récolter un fourrage vert du 15 sept. au 15 nov. En supposant que 275 lb. de maïs vert équivalent à 100 lb. de foin, on peut dire qu'un arpent aurait produit 18,000 lb. de fourrage sec."

Je m'arrêterai à une troisième citation, relative à la dernière récolte d'un instituteur, propriétaire dans les Basses-Alpes, et à qui j'ai adressé un petit paquet d'essai de grain de semence.

Laissons la parole à notre correspondant.

" Cette année, j'avais ensemencé, pour graine, 3 perches seulement, j'avais bien fait bêcher le terrain en automne, après l'enlèvement de la récolte de 1868 ; mais sans y mettre du fumier, exactement comme nous

le faisons pour les pommes de terre, réservant toujours le fumier pour le blé, que nous y faisons alterner. Vers le milieu d'avril dernier, peu de temps après la disparition de la neige. J'ai donné un nouveau labour pour détruire les herbés naissantes ; deux jours après un bon hersage pour bien ameublir la terre. Après cela 400 grains d'un de mes plus beaux épis de la récolte précédente y ont été piqués à 3 pouces environ de profondeur, à une distance régulière de 20 pouces en tous sens. Puis, j'ai sarclé en juin, et bien butté en juillet. A la Saint-Michel, époque de nos nouvelles et ordinaires gelées, j'ai dû couper au ras de terre les plantes de mon maïs encore vertes, les mettre en petits fagots et dresser tout cela à l'abri, pour laisser mûrir ainsi, sans enlever autre chose des plantes que les feuilles pour fourrage. A peine venons-nous de l'égrainer, mais ce grain est magnifique, et parfaitement mûr comme vous pourrez le voir.

Maintenant, combien diriez-vous Monsieur, que m'ont donné de pintes ces 400 graines, semées sur 3 perches de terrain, comme je viens de le dire ?.....Plus de 5 minots, ce qui ferait plus de 150 minots à l'arpent. Ce chiffre semble presque fabuleux, pourtant, rien de plus réel.

Je termine sans commentaire, en offrant mon concours pour faciliter les expériences que l'on pourrait désirer faire et hâter ainsi la propagation de cette précieuse plante.

P. VIDAL.

—Revue d'Economie Rurale.

### La prêle ou queue de cheval.

M. Saunier de Lonchamps, à Challignac (Charente), possède une prairie naturelle, située sur un sol argilo-calcaire ; cette vaste prairie a été drainée et nivelée, et l'on peut facilement l'irriguer sur tous les points de son étendue. En outre, elle est fumée tous les deux ans.

Malgré tous les travaux exécutés et qui-ont occasionné de grandes dépenses, cette prairie est envahie, depuis six années, par la prêle ou queue de cheval (*Equisitum palustre*), plante vivace, appartenant à la famille des équisétacées, que M. Saunier de Lonchamps a cherché vainement à détruire depuis deux ans.

Cet habile agriculteur avait pensé que, pour arrêter cette plante nuisible dans son développement, il devait suspendre les arrosements et appliquer une bonne fumure. Ces moyens n'ont donné aucun résultat, et la prêle a continué de croître avec vigueur à côté du ray-grass, du brôme des prés, du trèfle blanc, de la lupuline, de la gesce des prés, etc.

\*En présence de cet insuccès, M.